

Pays d'auge -

Programme immobilier de 34 logements à Trouville

Sur les hauteurs de Trouville, la première pierre du programme Trouville Cottage a été posée vendredi. Un programme de logement social innovant sur quinze ans.

« On m'avait dit qu'on venait pour la pose de la première pierre. Je ne m'attendais pas à ce que le chantier soit déjà bien avancé », plaisante Didier Webre, président d'Investir Immobilier, l'un des promoteurs partenaires du programme Trouville Cottage. Vendredi, quatre personnes ont présenté le futur bâtiment au 17, rue Berthier prolongée. Parmi eux, Frédéric Goulet, cofondateur de Perl, à l'origine du dispositif innovant : l'usufruit locatif social. L'ULS est un programme financé par la dissociation du droit de propriété, pour une durée déterminée, entre un bailleur social « usufruitier », représenté à Trouville par Alain Ronné, président du directoire de Partelios habitat, et des épargnants « nu-propiétaire » ayant vocation à devenir plein propriétaire à terme. Le maire de Trouville, Christian Cardon, précise les avantages de ce système

« gagnant-gagnant » : « L'investisseur est absolument certain que les logements seront occupés grâce à l'intervention de l'organisme HLM qui fait construire 34 logements, sans avoir les difficultés de financement et de maîtrise d'ouvrage qu'il a traditionnellement. La mairie obtient 34 logements sociaux pendant 15 ans sans avoir à accorder les avantages financiers comme la cession gratuite du terrain, par exemple. » Frédéric Goulet ajoute que « cet ensemble immobilier de 34 résidences va permettre à des familles trouvillaises de vivre dans des conditions exceptionnelles avec des loyers maîtrisés au bénéfice des épargnants nus-propiétaires. » Partelios s'est engagé à ce que les locataires soient relogés à la fin des 15 ans. 200 logements à venir Trouville Cottage est l'un des nombreux programmes sociaux en construction dans la région. Ainsi, à Hennequeville, une cinquantaine de logements sont prévus malgré un démarrage différé pour des raisons juridiques. Christian

Cardon ajoute : « À la place de l'hôpital et de l'école Andersen, nous allons pouvoir construire un peu plus de 200 logements. Trouville souhaite, conformément aux orientations du PLU (plan local d'urbanisme) en cours de réalisation dans le cadre de la communauté de communes, stabiliser ou augmenter sa population permanente : être une vraie ville active importante et non plus un lieu seulement pour des habitants de résidences secondaires » Le maire s'est adressé enfin à Alain Ronné pour qu'il permette à des familles ayant de nombreux enfants déjà scolarisés ou scolarisables d'être logés. Ceci vise notamment à éviter la fermeture de classes.